



ISH - Institut des sciences de l'homme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ISH - Institut des sciences de l'homme. 2010, Université Lumière - Lyon 2, École normale supérieure Lettres et sciences humaines. hceres-02032397

HAL Id: hceres-02032397

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032397>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

ISH

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Lyon 2

ENS Lyon

CNRS

Mai 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

ISH

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Lyon 2

ENS Lyon

CNRS

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2010



Fédération

Nom de la fédération : ISH

Label demandé : USR

N° si renouvellement : anciennement UMS 1798

Nom du directeur : M. Jean-Luc PINOL

Membres du comité d'experts

Président :

M. Philippe JOCKEY, Université d'Aix-Marseille 1

Experts :

M. Daniel ANDLER, Université Paris 4

M. Raymond JAMOUS, CNRS, Paris 10

M. Claude GAUTIER, Université Montpellier 3

M. Serge THIBAUT, Université de Tours

Représentants présents lors de la visite

Déléguée scientifique représentante de l'AERES :

Mme Sandra LAUGIER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

M. Pierre DEMEULENAERE, INSHS

Mme Nathalie FOURNIER, Université Lyon 2

M. André TIRAN, Université Lyon 2

Mme Sophie COLLIN-BOUFFIER, Université Lyon 2

M. Olivier FARON, ENS Lyon

M. Jacques COMMAILLE, réseau MSH



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

L'évaluation s'est déroulée dans d'excellentes conditions, grâce notamment à la qualité de l'accueil organisé par la Direction de l'ISH. La visite s'est déroulée conformément au programme. Seuls les locaux n'ont pu être visités, faute de temps, et compte tenu de leur étendue. La présence effective des trois tutelles, leur disponibilité, le dialogue ouvert et franc établi avec elles, avec le directeur comme avec le personnel administratif et technique ont permis de procéder à une évaluation efficace des structures, des missions comme des activités propres à l'ISH. On regrettera seulement une présence trop discrète des directeurs de laboratoire, pourtant invités à participer au débat général.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

L'Institut des Sciences de l'Homme résulte de la transformation, en 1998, de la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme (MRASH) elle-même inaugurée en 1988. Il est implanté dans les anciens locaux de l'École de service de santé militaire, transférée sur un autre site en 1981 à Bron, après réaffectation de l'Espace Berthelot comme établissement public d'enseignement et de recherche. 13 UMR, 5 EA et 1 GIS lui sont actuellement rattachés. Les locaux mis à disposition de ces laboratoires de recherche (4500 m²) sont distribués entre deux bâtiments principaux. Leurs activités couvrent de très larges pans des sciences humaines et sociales (histoire, archéologie, aménagement et urbanisme, anthropologie, économie, sociologie, géographie urbaine, littérature, linguistique, psycho-linguistique). Les questions de l'Homme, dans ses relations avec le territoire et les différents types d'occupation et d'exploitation de l'espace sont au cœur de la réflexion conduite au sein de l'ISH. Elles en constituent l'épine dorsale.

- Equipe de Direction :

Elle est à ce jour constituée du seul directeur de la structure fédérative. Le poste de directeur adjoint est vacant, après avoir été occupé pendant cinq ans par le directeur actuel de l'ENS-Lyon. L'absence prolongée, pour cause de santé, de la Secrétaire générale, rend l'exercice des fonctions directoriales un peu solitaire. Un comité des directeurs des laboratoires accueillis au sein de l'ISH s'ajoute au dispositif directorial. Il est complété d'un Conseil scientifique composé de 12 membres. Il s'agit exclusivement de personnalités extérieures à l'ISH et aux tutelles, dont cinq représentants d'universités européennes (Allemagne, Royaume uni, Italie, Suisse). Il n'existe pas à ce jour de Comité de pilotage, quoiqu'il apparaisse sur l'organigramme fonctionnel de l'Institut.

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

Le personnel propre à la structure fédérative compte à ce jour 27 personnes, se décomposant en 20 titulaires (CNRS = 14 ; Université Lyon 2 = 6) et 7 vacataires (CNRS = 3 ; Université Lyon 2 = 4), 17 au titre du CNRS et 10 relevant de l'Université Lyon 2. La répartition des grades est la suivante : pour l'université, 1 PR (= le directeur), 1 IE, 3 ASI, 5 ATRF 2 ; pour le CNRS, 1 IR, 7 IE, 6 AI, 2 T, 1 AJT.



2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

Le comité porte sur la structure fédérative existante un avis très favorable. L'Institut des Sciences de l'Homme, grâce en particulier au dynamisme et à l'investissement remarquable de son directeur actuel, joue pleinement son rôle d'Unité Mixte de Services et exerce l'ensemble de ses missions avec une rigueur et une efficacité qui n'excluent pas l'imagination. L'assistance aux laboratoires qui composent l'ISH est bien au cœur du dispositif. Elle prend des formes multiples, outre la gestion et le bon entretien des locaux qui lui sont alloués, telles que la mise à disposition des technologies de l'information et de la communication, la veille et l'aide au montage de projets nationaux et européens, la valorisation, la gestion et le partage de ressources documentaires d'une très grande variété et d'un intérêt remarquable. A ces dispositifs s'ajoutent un « Pôle Image Animée » (PIA) ainsi qu'une plateforme de données « DATA SHS » tous deux originaux et performants. Au titre des atouts de l'ISH on soulignera encore la qualité et la cohésion du personnel administratif et technique dévolu à la structure.

Le projet de transformation de l'UMS en USR, contrairement au bilan très positif, suscite en revanche quelques interrogations. Celles-ci portent notamment sur l'absence de porteur identifié de ce projet à ce jour, la définition des thèmes communs futurs et leur articulation avec ceux des laboratoires, la mutualisation des moyens, le budget et sa ventilation ainsi que les relations non précisées à ce jour avec la Maison de l'Orient Méditerranéen, future USR elle-aussi.

- Points forts et opportunités :

L'ISH est dotée d'une identité forte et reconnue, sur les plans national et international. Elle bénéficie d'abord - outre son implantation centrale exceptionnelle et l'étendue de ses locaux - de la qualité de son environnement scientifique, qu'il s'agisse des laboratoires qui la composent ou de ses tutelles. L'excellence des UMR (13), EA (5) et GIS (1) et leur dynamisme constituent la première force de l'ISH. A ce premier atout s'ajoute l'investissement des tutelles actuelles dans la structure. L'ISH se trouve bien au cœur du dispositif de l'enseignement supérieur et de la recherche lyonnais, sur les plans régional et national, outre son rayonnement international. Situation qu'elle partage ici avec la Maison de l'Orient Méditerranéen. On soulignera aussi la qualité et l'implication très grande du personnel qui est rattaché directement à l'ISH. Tous paraissent travailler en bonne entente, situation d'autant plus notable qu'ils sont actuellement conduits malgré eux à une quasi autogestion de fait, compte tenu de l'absence prolongée de la Secrétaire générale.

Autre atout de l'ISH, l'organisation et la qualité de ses services communs et notamment des plateaux techniques mis à la disposition des laboratoires. L'aide aux projets et à la valorisation, la gestion et l'offre de la plateforme de données numériques constituent une force d'appui remarquable. Le rôle positif du Pôle Europe et Valorisation doit être souligné. Il participe à l'activité scientifique des laboratoires par le biais de ses missions spécifiques, veille sur les appels à propositions des programmes européens ; analyse de ces derniers ; aide au montage, à la rédaction de contrats et à la valorisation. On soulignera ici aussi le dynamisme du Pôle Image Animée, tout à la fois prestataire de service et acteur de la recherche même.

Le service d'ingénierie documentaire constitue un atout majeur de l'ISH et devra continuer à jouer un rôle-clef dans l'USR future.

L'Unité Mixte de Service, en elle-même, comme les laboratoires qui lui sont associés, bénéficient d'une communication d'excellente qualité, qu'elle assume avec dynamisme la direction actuelle, en l'absence de chargé(e) de communication (depuis 2007) jusqu'à aujourd'hui. Cette performance se mesure notamment à la très bonne visibilité de l'ISH sur la Toile. Elle bénéficie aussi de l'édition d'une plaquette générale de présentation ainsi que d'un DVD (réalisé en 2006 au sein de l'ISH) d'excellente qualité .



- **Points faibles et risques :**

Ils touchent moins à la structure présente qu'à sa transformation future, dans le cadre du Quadriennal 2011-2014.

On regrettera cependant, au titre de l'état actuel, une gestion de fait trop « solitaire » de l'administration de l'ISH, compte tenu de l'absence de SG mais aussi d'un Bureau secondant la direction. Une telle situation obère la bonne gestion du « tout venant » (entretien des locaux, achats divers, par ex.), de l'avis même du directeur, contraint d'y consacrer bien malgré lui une part non négligeable de son activité. Elle est aussi potentiellement préjudiciable à une saine gouvernance comme à l'évolution des carrières de chaque agent. Une telle situation ne peut donc perdurer.

L'essentiel sinon des « points faibles » du moins des interrogations réside surtout dans le projet global et notamment dans la transformation de l'UMS en USR. Le document de synthèse (bilan et projet) ne permet pas de s'en faire une idée précise, impression confirmée lors de la visite du comité.

Première des faiblesses à laquelle il faudra remédier rapidement, l'absence, à ce jour, d'un véritable porteur de projet de transformation en USR, le directeur actuel de l'ISH ayant explicitement déclaré, le jour de la visite, qu'il ne postulerait pas à un nouveau mandat.

La question de la relation des tutelles avec l'ISH, déjà posée dans l'organisation actuelle, deviendra cruciale dans la restructuration envisagée. En l'état, le projet soumis à évaluation ne permet pas de s'en faire une idée précise. Est posée, notamment, la question d'un engagement plus explicite qu'il n'a paru aux membres du comité, des organismes de tutelles. Il y a là un risque non négligeable, qui devra être clarifié très rapidement. D'autant plus que la participation annoncée le jour même de la visite du Comité de nouveaux partenaires (Université Lyon III ; Université Jean Monnet de Saint-Etienne), rendra l'articulation entre tutelles et USR plus complexe et délicate.

La place de la recherche dans la structure future et la définition de ses quatre « axes mobilisateurs » principaux constituent un autre motif d'interrogation. La pertinence des thèmes retenus n'est pas en cause ici. Ils s'inscrivent ouvertement et logiquement dans une politique de recherche plus large et reprennent les grandes orientations définies dans le cadre du « Campus Charles Mérieux » (« Lyon Cité Campus ») sous la dénomination « axes structurants » ou encore « projets phares ». De même, la mise en place d'un Pôle International Travail, Espaces et Mondialisation est prometteuse. En revanche, reste posée la question de la déclinaison spécifique à l'ISH - USR de ces derniers avec les huit établissements de l'Université de Lyon également impliqués comme avec les thématiques propres à chaque laboratoire rattaché à l'ISH. Le comité aurait aimé voir précisés les rôles spécifiques dans l'organisation de la recherche de l'USR d'une part et de ses composantes, d'autre part. Il est vrai que l'absence de la plupart de leurs directeurs le jour de la visite n'a pas permis de s'en faire une idée claire.

Corollaire de cette évolution, la question du budget alloué à l'USR sera cruciale. Or, les projections jointes au rapport (p. 99-102), si l'on met à part son volet « infrastructure », ne paraissent pas avoir été pensées en stricte relation avec les autres acteurs de la recherche. Ce point est d'autant plus important que la présentation du budget actuel ne permet pas d'évaluer avec suffisamment de précision la marge de manœuvre effective dont dispose et disposera l'ISH pour conduire une politique dynamique de soutien à la recherche. Le coût de gestion par l'ISH de ses locaux constitue par ailleurs en soi un véritable problème.

Autre incertitude, liée cependant au point précédent, la question des relations à venir entre l'ISH et la Maison de l'Orient Méditerranéen, appelée elle aussi à se transformer en USR. Deux questions ne sont pas tranchées à ce jour : le degré de mutualisation à venir des moyens entre les deux structures ; la perspective d'une fusion des deux USR, évoquée au cours de l'entretien avec les tutelles, notamment par le représentant du CNRS. Le projet soumis à évaluation n'y consacre qu'un « encadré » (p. 67 du rapport). Or ce point est central, tant en termes de budget que de définition des axes principaux de la recherche.

- **Recommandations :**

L'évolution future de l'ISH invite d'abord à une réorganisation significative de sa gouvernance. On en propose seulement ici les principes suivants : une collégialité plus affirmée de l'équipe de direction ; une justification solidement argumentée de la nécessité d'un directeur adjoint ainsi qu'une distribution claire des missions et rôles impartis à chacun ; la mise en place de procédures électives impliquant le personnel et les représentants des



laboratoires hébergés. Il faudra pour cela pourvoir, à nouveau, le poste directeur adjoint, aujourd'hui vacant ; s'assurer de la présence effective d'un secrétariat général, aucune solution à cette carence préjudiciable n'ayant été mise en avant à ce jour ; définir les principes de constitution du comité de pilotage ainsi que ses missions.

La question des modalités de constitution du Conseil scientifique de l'ISH est également posée. Il faudra notamment préciser le rôle de chacune des tutelles et de la direction de l'ISH dans la désignation de ses membres, dans le respect d'un équilibre global y compris en termes de domaines scientifiques. La mise en place d'une procédure électorale est ici souhaitable.

La réorganisation de cette instance devra être complétée de la mise en place d'un comité de pilotage scientifique (et non pas seulement administratif) réunissant avec toute la souplesse nécessaire direction de l'ISH et représentants de chacun des laboratoires qui y sont rattachés. Dans la perspective du prochain quadriennal et de la transformation en USR, les missions respectives en terme de recherche des uns et des autres pourront ainsi être précisées avec plus de clarté et d'efficacité. Les budgets spécifiquement affectés à la recherche et alloués à chacun dans le respect des rôles qui leur auront été préalablement impartis, devront être établis et justifiés avec toute la rigueur nécessaire.

Il est vivement souhaitable que la future USR voit l'ensemble de ses services communs non seulement maintenus mais renforcés, en terme d'effectifs et de moyens, compte tenu de leur rôle décisif actuel et futur dans la structure. C'est particulièrement le cas pour le Pôle Image Animée (1 assistant ingénieur CNRS, à ce jour), pour la Plateforme universitaire de données (1 ingénieur d'études, vacataire CNRS) et pour l'activité d'édition électronique (1 ingénieur d'études, CNRS), trois domaines d'excellence de l'actuel ISH. Le futur Pôle Europe et Valorisation devra bénéficier d'une attention particulière. Ses missions de valorisation proprement dite devront être précisées, notamment en termes de recherche de contrats et de partenariats publics ou privés. Il faudra en augmenter sinon les effectifs du moins le budget, trop faible au sein des demandes financières du quadriennal 2011-2014. Celles-ci pourraient également être revues, de manière à renforcer les actions d'appui à la recherche et de structuration de la recherche (outre un rééquilibrage interne au sein de ce dernier poste). Naturellement, l'opportunité de ce renforcement des services communs ne peut se concevoir que dans le cadre d'une clarification indispensable des tutelles sur le degré de rapprochement (mutualisation ou fusion des moyens) entre les deux USR à venir, ISH et Maison de l'Orient Méditerranéen, comme semblait y inviter le jour de la visite le représentant du CNRS.

Le comité de visite préconise enfin la mise en place, dans le cadre du passage au statut d'USR, d'une procédure formalisée de sélection des équipes de recherche composant l'ISH, avec réexamen périodique quadriennal de leur situation au sein de la structure. Il juge souhaitable que puissent être adjoints à la structure même comme à ses composantes des chercheurs CNRS extérieurs venant renforcer, le temps de leur réalisation, les programmes scientifiques qui seront mis en œuvre au cours du prochain quadriennal.

3 • Appréciations détaillées

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Il paraît globalement très positif quoique difficile à quantifier précisément, à l'échelle de la structure elle-même. Il découle tout à la fois de l'activité des services communs d'aide à la recherche et de l'animation scientifique. Au nombre des données objectives, on retiendra les effets importants, en termes financiers, sur la conduite de la politique de recherche des laboratoires, de l'action du Pôle Europe et des fonds ainsi obtenus. L'activité scientifique se mesure aussi au dynamisme des séminaires et groupes de réflexion animés par l'UMS elle-même (cf. ci-dessous) et à leurs productions spécifiques (journées d'étude ; publications).

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

Conformément à son statut d'UMS, l'ISH ne pilote pas actuellement en propre de programmes de recherche. Elle joue cependant un rôle important dans « l'animation scientifique » de la structure fédérative, essentiellement de trois manières, outre son concours logistique (mais non financier). On retiendra tout d'abord la mise en place et l'animation de séminaires transversaux et interdisciplinaires, communs à plusieurs laboratoires de la maison, autour



de deux grands thèmes fédérateurs, le Genre ; l'Épistémologie de la recherche en SHS. Le séminaire interdisciplinaire sur le Genre paraît un modèle du genre, tant par le nombre et la diversité de ses acteurs que par le dynamisme de ses débats et le nombre de ses séances (jusqu'à un séminaire mensuel depuis 2007). Il vient en complément des propres axes de recherche explorés par les laboratoires de la structure qui y participent, en leur donnant la possibilité de croiser méthodes et données. Un second séminaire, « d'épistémologie et de méthodes en SHS », cette fois, représente lui aussi, manifestement, un lieu de convergence heureux des réflexions conduites par plusieurs équipes de l'ISH. Un projet de livre est associé à ses activités.

Autre forme d'animation scientifique, mais moins « fédérative », du fait du nombre plus limité de laboratoires engagés, le « groupe de réflexion sur l'Asie et ses reconfigurations Est/Ouest ». On soulignera cependant une implication forte de l'ISH via son Pôle « Image animée » dans les activités de ce groupe, via la réalisation d'un documentaire scientifique de recherche. On notera la fécondité d'une telle collaboration, qui va au-delà de la seule prestation de services audiovisuels et relève plutôt de la collaboration scientifique.

Enfin, dernier « projet mobilisateur », l'édition de corpus scientifique, activité dans laquelle l'ISH excelle, via son Service d'Ingénierie Documentaire (SID). Celui-ci a vocation à conseiller les laboratoires, dans la conception, la gestion et la mise en ligne de bases de données documentaires. Loin d'être un service technique, le SID occupe une place extrêmement originale dans le dispositif de recherche de l'ISH. Il a aussi pour mission d'« engendrer une culture de l'édition numérique » (selon les termes du rapport) auprès des chercheurs.

Outre ces séminaires et ateliers, l'ISH apporte un concours très actif et efficace à la mise en place de programmes nationaux ou européens portés par ses laboratoires. Sa contribution prend les formes d'une veille, permettant à chaque laboratoire d'être régulièrement informé des thèmes et financements nouveaux. Elle consiste ensuite dans l'aide au montage des projets retenus, accompagnée d'un « coup de pouce » financier. Enfin, l'ISH participe à la valorisation de ces mêmes programmes.

— Pertinence et qualité des services techniques communs :

Les services techniques communs jouent un rôle décisif dans le dispositif de l'ISH. Leur existence est justifiée et leur qualité globale incontestable, qu'il s'agisse du Pôle ressources informatiques, du Pôle « Image animée » ou des activités Valorisation et Europe. Dans le cadre de ce dernier, huit projets portés par les laboratoires de la structure et qui avaient bénéficié de son concours (aide au montage) ont reçu un financement européen depuis 2006, pour un total de 1.260.000 euros environ. On soulignera l'originalité et l'apport du service d'Ingénierie documentaire qui excède largement le cadre de la seule assistance technique.

Le personnel administratif et technique de l'UMS semble particulièrement investi dans leur bon fonctionnement, pour le bien de tous.

— Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Réalité et degré de mutualisation s'apprécient par le biais tout à la fois de l'utilisation des services communs et de la proportion respective des personnels ITA et IATOS propres à chaque laboratoire et dévolus à la stricte UMS. Sur le premier plan, l'une comme l'autres sont effectifs, comme on l'a vu. En revanche, il n'a guère été possible au comité d'évaluer la part des activités administratives et techniques exercées au sein de chaque laboratoire et éventuellement mutualisables, faute de visite des laboratoires eux-mêmes et d'entretien avec leurs directeurs respectifs. On supposera cependant ici bien venue une redistribution éventuelle entre les différents laboratoires et l'USR, ainsi qu'une redéfinition des tâches imparties à chacun, au vu d'un déséquilibre important, en terme d'effectifs, entre les différents laboratoires, sans relation directe avec le nombre de chercheurs et de doctorants. Cet effort accru de mutualisation est d'ailleurs clairement affiché par la direction dans le projet de quadriennal futur.

— Valorisation des résultats de la recherche :

La valorisation des résultats de la recherche se comprend théoriquement dans deux acceptions, inégalement représentées au sein de l'ISH : leur visibilité extérieure via notamment la communication et la production de « livrables » leur valorisation financière par la conclusion de contrats publics ou privés.

Ces deux missions sont assurées par un Pôle spécifique dont les activités s'exercent dans deux directions : la veille et l'assistance au montage de projets ; l'activité de conseil. Cette dernière porte sur les modalités concrètes de



valorisation des projets, l'aide à la signature de contrats. Elle assure l'interface avec les services comparables du CNRS. Dans son volet « visibilité extérieure », le Pôle bénéficie avantagement du concours du service informatique et du Pôle Image Animée. Les actions qui relèvent de la valorisation financière paraissent en revanche d'ambitions et de résultats plus limités. Elles ne paraissent pas non plus privilégiées (en termes budgétaires, du moins), dans le prochain quadriennal. On soulignera l'intérêt des recherches débouchant sur des applications en prise directe avec le monde du travail et de l'entreprise. C'est le cas, par exemple, de l'expérience conduite au sein de l'équipe CRIS (rattaché à l'ISH) avec Renault Trucks (étude des comportements routiers, consommation, vitesse, etc.) ou encore des travaux menés au sein du Laboratoire d'Economie des Transports (LET) de modélisation des transports des personnes et des marchandises, en partenariat avec les différents acteurs régionaux et nationaux.

— **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

La pertinence du projet de stratégie scientifique de l'ISH, dans ses réalisations actuelles comme dans sa définition future, n'est pas contestable. Sur le strict plan des aires et ères de recherche, sa complémentarité avec l'autre structure fédérative d'un poids et d'une aura comparables, la Maison de l'Orient Méditerranéen, est totale. Si une synergie est souhaitable entre les deux instituts, il est également évident que l'une comme l'autre ne drainent ni les mêmes publics ni les mêmes équipes de recherche, quoiqu'elles relèvent toutes deux du monde des sciences humaines et sociales. Seule, en réalité, se pose la question du degré de mutualisation des moyens entre les deux futures USR. La question n'est manifestement pas tranchée. Les tutelles devront ici définir ensemble et rapidement une stratégie claire.

L'insertion de l'ISH dans le dispositif à venir « Lyon Cité Campus », via l'Université de Lyon, paraît aller de soi. L'USR devrait y trouver toute sa place. Elle s'y prépare activement, comme en témoigne la définition d'axes de recherche communs. Il y a là une occasion réelle de développement et de renouvellement pour l'ISH.

Lyon, le 19 avril 2010

Réponse de la présidence de l'université Lumière-Lyon2 au rapport du comité d'experts de l'Institut des Sciences de l'Homme UMS 1798

Monsieur le Directeur de la section des unités

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts pour l'Institut des Sciences de l'Homme, et l'avons transmis à son directeur dont la réponse est jointe à ce courrier.

Nous remercions le comité pour l'avis très favorable qu'il émet sur l'Institut, et pour les recommandations qu'il préconise.

Le comité souligne le dynamisme de l'UMS, l'investissement de l'actuel directeur, la remarquable qualité des personnels administratifs et techniques et l'efficacité des moyens mis à la disposition des laboratoires qui constituent le cœur de la structure : pôle ressources informatiques, pôle image animée, ingénierie documentaire, activités de valorisation et pôle Europe. Tous ces services remplissent parfaitement leur mission : en proposant la veille et l'assistance au montage des projets, l'aide à la réalisation des programmes, ils ont permis aux laboratoires de l'ISH d'obtenir d'excellents résultats scientifiques qui leur ont valu les plus hautes notations de l'Aeres. Le comité reconnaît aussi l'identité forte dont l'ISH dispose sur les plans national et international et souligne sa visibilité sur la Toile, grâce à une communication d'excellente qualité.

Mais l'activité de l'ISH ne se limite pas à la mise à disposition de services techniques en direction des équipes. La volonté de mettre en place des séminaires transversaux et interdisciplinaires a été un premier pas vers une synergie scientifique que le projet de l'ISH pour le prochain quadriennal veut promouvoir. Le comité reconnaît ainsi le succès du séminaire sur le Genre ou l'épistémologie de la recherche en SHS, auxquels on pourrait ajouter aujourd'hui le projet collectif sur la mondialisation, mis en place en septembre 2009. Le comité juge cependant que, dans son état actuel, le projet scientifique présenté à l'appui de la transformation en USR n'emporte pas une pleine conviction, faute d'un porteur de projet, d'une déclinaison spécifique à l'ISH des grandes thématiques dans lesquels s'inscrit son programme scientifique et de la clarification de l'implication des laboratoires dans ce projet. Le comité lie également l'évolution de l'ISH vers le statut d'USR à la réorganisation de sa gouvernance autour de principes, parmi lesquels la mise en place de procédures électives, la réorganisation du conseil scientifique, la constitution d'un comité de pilotage scientifique, et la mise en place d'une procédure formalisée d'intégration des équipes de recherche au sein de l'ISH.

Les tutelles sont conscientes de la concentration de compétences et potentialités au sein de l'ISH ; elles appuient le projet d'USR et considèrent que la création d'une véritable politique scientifique au sein de l'ISH constitue une première étape vers une harmonisation des programmes de recherche en SHS au sein de l'Université de Lyon. La direction de l'ISH a particulièrement œuvré dans le domaine des *Digital Humanities* et ce domaine d'excellence doit être soutenu et développé. L'Institut doit également soutenir une large ambition scientifique autour des sciences de l'Homme en société et appuyer son projet sur les riches compétences de ses laboratoires pour construire de nouveaux objets et de nouveaux champs de recherche interdisciplinaires en SHS et à l'articulation des SHS aux sciences dures et aux sciences de la vie. L'ISH a vocation à s'impliquer très largement dans les réponses au Grand Emprunt portées par le Pres -



SERVICE GENERAL DE LA RECHERCHE ET DES ECOLES DOCTORALES

Campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur - F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 76 - Télécopie : +33 (0)4 37 28 04 48
recherche@univ-lyon2.fr - <http://www.univ-lyon2.fr>

Université de Lyon et à s'inscrire dans les projets de laboratoires d'excellence ; il pourra ainsi devenir le principal pôle de la recherche en sciences humaines et sociales du site de Lyon et acquérir une visibilité nationale et internationale plus grande encore.

Les tutelles se félicitent de la reconnaissance que le comité leur accorde pour l'environnement scientifique et technique qu'elles ont mis à la disposition de l'ISH : localisation centrale de vastes espaces, personnels en nombre et hautement qualifiés. Mais elles ont conscience également des besoins suscités par la croissance des équipes. Aujourd'hui l'ISH manque des moyens qui lui permettront de tenir son rang parmi les MSH de l'hexagone. L'extension de la collaboration entre les différents établissements dans les années à venir offrira des capacités de mutualisation plus importantes, selon la recommandation faite par le comité.

En tant que tutelle principale de l'ISH, l'université Lyon2 rappelle son fort investissement dans l'Institut, tant en termes de personnels que de locaux et de moyens financiers. L'association à l'ISH, proposée par Lyon2, de nouvelles tutelles universitaires, universités Jean Moulin-Lyon3 et Jean Monnet-Saint Etienne, va dans le sens d'un resserrement des partenariats dans la recherche en Sciences humaines et sociales sur le site de Lyon- Saint Etienne et permettra un renforcement des moyens : les tutelles devront ainsi contribuer, à la hauteur des capacités de chacune, aux missions de l'ISH et s'engager fermement dans une politique de mutualisation de moyens financiers et humains, qui ne soit pas la simple affectation de ces moyens à un laboratoire rattaché à l'ISH.

Enfin les tutelles prennent note de l'avis du comité concernant le rapprochement des deux Maisons des Sciences de l'Homme du site lyonnais. Bénéficiant toutes deux de compétences et d'une cohérence spécifiques, celles-ci ne peuvent néanmoins pas faire l'objet d'une fusion scientifique, la MOM offrant une structure complémentaire de celle de l'ISH par sa spécialisation dans les mondes de la Méditerranée et du Moyen Orient ancien. Elles peuvent en revanche mutualiser les services techniques et administratifs qui faciliteront l'accès aux appels d'offres nationaux et internationaux et la valorisation de leurs résultats scientifiques.

Nous remercions le comité de visite pour la qualité de son rapport et nous vous prions d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments cordiaux



André TIRAN
Président de l'université Lumière-Lyon2

Monsieur le Président de l'AERES,

Au nom des membres de l'Institut des Sciences de l'Homme (Unité mixte de service 1798), je remercie le comité d'experts, son président, ainsi que la déléguée scientifique pour les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée l'évaluation. Je remercie le comité d'avoir permis des échanges qui s'inscrivent dans une réelle perspective stratégique pour l'ISH.

Le rapport préliminaire de l'AERES a été débattu en réunion d'équipe et au sein du comité de direction de l'ISH. Le conseil scientifique de l'ISH, qui ne se réunit que deux fois par an, en débatera à la fin du mois de mai afin de tenir compte des recommandations émises. Ainsi, les différentes instances de l'ISH auront pu réagir au rapport de l'AERES. Si le statut avait été celui d'USR, il aurait fallu également en débattre au sein du comité de pilotage mais ce statut n'est pas encore le nôtre.

Le rapport du comité se termine en soulignant que « l'insertion de l'ISH dans le dispositif à venir « Lyon Cité Campus », via l'Université de Lyon, paraît aller de soi. L'USR devrait y trouver toute sa place. Elle s'y prépare activement, comme en témoigne la définition d'axes de recherche communs. Il y a là une occasion réelle de développement et de renouvellement pour l'ISH. » Nous ne pouvons qu'adhérer à cette perspective qui prolonge le rôle que s'est efforcé de tenir l'ISH, au cours des dernières années, en favorisant les débats autour de la structuration des SHS.

Le rapport souligne aussi le bilan très positif que les services de l'ISH rendent aux laboratoires qui y sont rattachés ou au GIS Démocratie participative... Il convient cependant de rappeler, ce que ne fait pas suffisamment le rapport, l'importance du bon fonctionnement du service informatique qui est l'une des clefs de voûte des services mutualisés ainsi que les recherches qui utilisent les moyens d'expérimentation ou de simulation (salle sourde, salle d'expérimentation, cluster de calcul) de l'ISH. Il faut qu'à l'avenir la qualité des services rendus aux laboratoires se maintienne à un tel niveau d'excellence.

Le rapport remarque aussi que la transformation de l'UMS en USR suscite quelques interrogations. Et il pointe certaines faiblesses dans la gouvernance, et en particulier, l'absence de réel porteur de projet pour le contrat 2011-14. De cela, l'équipe ISH et la direction actuelle ont pleinement conscience.

Les interrogations renvoient plus fondamentalement à l'insuffisante mise en valeur de la colonne vertébrale du projet de quadriennal. Cette colonne vertébrale est constituée par ce qu'il est convenu d'appeler les *Digital Humanities*, domaine où l'ISH joue sa partition dans la recherche française en SHS.

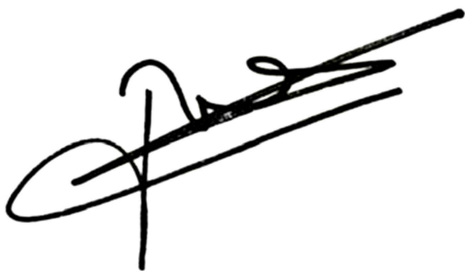
Si la visibilité du nom de domaine *ish-lyon.cnrs.fr* est le premier nom de domaine en SHS en France, cela tient à l'efficacité du service d'ingénierie documentaire ainsi qu'aux nombreuses bases de données qui utilisent ce nom de domaine. Ces bases sont organisées selon un modèle de bases de données relationnelles développées par le service informatique de l'ISH pour les laboratoires qui y sont rattachés. La mutualisation des savoirs et des savoirs faire entre les différents laboratoires permet un gain important d'efficacité.

Enfin, comme le suggère le rapport, dans le cadre de la transformation en USR, il serait effectivement « souhaitable que puissent être adjoints à la structure même comme à ses composantes des chercheurs CNRS extérieurs venant renforcer, le temps de leur réalisation, les programmes scientifiques qui seront mis en œuvre au

cours du prochain quadriennal. » C'est là tout l'enjeu de la transformation et la condition pour que les SHS, et en particulier les laboratoires rattachés à l'ISH, participent de la révolution numérique en cours. Ils pourront ainsi mieux encore intégrer les nouveaux paradigmes afin de traiter et d'analyser autrement et plus en profondeur les données. L'ISH aura ainsi la possibilité d'être en phase avec les pratiques qui se généralisent ailleurs en renforçant le travail collaboratif et cumulatif. Le projet de contrat quadriennal 2011-2014 s'inscrit dans cette perspective et l'ISH aura un rôle central pour les SHS dans les projets de campus d'excellence du site. L'association de chercheurs membres de laboratoires de l'ISH et de chercheurs extérieurs invités ne pourrait que favoriser les interactions dans l'utilisation des données textuelles ou dans celles des images fixes ou animées, domaines largement explorés par des laboratoires rattachés à l'ISH.

En conclusion, je remercie le comité pour les commentaires élogieux qu'il a formulés sur nos activités scientifiques ainsi que pour les suggestions et recommandations constructives visant à amplifier son impact scientifique et à améliorer sa gouvernance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Luc Pinol', written over a horizontal line.

Jean-Luc Pinol, Directeur de l'ISH

*Copie à : - M. le Président du Comité d'experts ;
- Mme la Déléguée scientifique de l'AERES.*